

N° 172
S É N A T

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2015-2016

7 juillet 2016

PROJET DE LOI

*de règlement du budget et d'approbation des comptes
de l'année 2015.*

(procédure accélérée)

*Le Sénat n'a pas adopté, en première lecture, le
projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en
première lecture après engagement de la procédure
accélérée.*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 3781, 3895 et T.A. 785.

Sénat : 756 et 759 (2015-2016).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 7 juillet 2016.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER